

Image not found or type unknown



Problème achat d'un téléviseur

Par **nonoodu540**, le **12/03/2010 à 13:03**

Bonjour, un ami à moi à acheté un un téléviseur

Ce téléviseur à du être commandé sous prétexte d'indisponibilité
Le client à donc payé un acompte.

7 jours plus tard, le téléviseur est arrivé et le client vient en caisse avec son acompte, la caissière va directement au dépôt et lui donne le téléviseur sans faire payer le reste (je précise que les personnes ne se connaissent pas et est une erreur de la part du magasin)

que risque t'il s'il ne paie pas ? est il obliger de payer si le magasin le rappelle ? Quelles peuvent être les preuves de non paiement ??

Le client paye en liquide ce qui pourrait supposer qu'il à payé la totalité mais que la caissière à pris l'argent pour elle